



République Française
Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 21 mars 2025 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 13 mars 2025.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, M. GIRAULT, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD et M. CARVOYEUR.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MEFTAH, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, M. BOICHE et M. MECHIN avaient respectivement donné procuration à Mme FAULE, Mme DUQUE, M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI et Mme MAILLARD.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme CHRETIEN-BRION Muriel

N° 2025-022 : BUDGET ANNEXE TRANSPORT : BUDGET PRIMITIF 2025 :

Considérant l'instruction budgétaire et comptable et après avoir débattu des orientations budgétaires pour 2025 lors du Conseil municipal du 6 février 2025,

Le budget primitif du budget annexe Transport pour l'exercice 2025 s'équilibre comme suit :

BUDGET ANNEXE TRANSPORT Nomenclature M43		
Vue d'ensemble d'investissement		
DEPENSES		
001	Déficit reporté	
1641	Emprunt	
40	Opérations d'ordre	
21/23	Programmes d'investissement	
RECETTES		
001	Excédent reporté	
021	Virement section fonctionnement	
1068	Excédent de fonctionnement / Affectation du résultat	
13	Subventions d'équipement	
1641	Emprunt	
040	Opérations d'ordre - Amortissements des immobilisations	

Vue d'ensemble de fonctionnement		BP2024	BP 2025
DEPENSES		159 785,00	135 280,00
011	Charges à caractère général	65 550,00	51 280,00
012	Charges de personnel	80 000,00	84 000,00
65	Autres charges de gestion courante	-	-
68	Amortissements	14 235,00	-
023	Virement section d'investissement		
RECETTES		159 785,00	135 280,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	159 785,00	135 280,00
002	Excédent cumulé		-

Le Conseil Municipal, après délibération, à l’unanimité,

- ADOPTE le budget primitif pour l’exercice 2025 du budget annexe transport de la Commune.

Suivent les signatures.



Nicolas BOURDOUNE
Maire